



UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI
ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION
TANGER

Première année du premier cycle.
Introduction à la comptabilité générale
Examen.

Vendredi 01 Juin 2007.
Durée : 2 heures.

- L'utilisation des calculatrices est autorisée, celle du plan comptable est interdite.
- Les calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.

Travail N°1

Définir les éléments suivants:

- Marchandise.
- Matière première.
- Titres de participation.
- Mobilier de bureau.

Travail N°2

Mr RAMI vous communique au 02/01/2006 les différents éléments composant le patrimoine de son entreprise:

- * L'entreprise est propriétaire:
 - A - D'un terrain = 260 000 dh
 - A - D'un atelier à usage industriel = 220 000 dh
 - A - D'un camion de livraison = 200 000 dh
 - A - D'un stock de matières premières = 326 000 dh
 - A - D'un stock de produits finis = 170 000 dh
 - D'une créance sur l'Etat = 28 500 dh
 - Des créances sur certains clients = 265 000 dh
- * L'entreprise dispose, par ailleurs, de 25 000 dh déposée en banque et de 50 000 dh d'espèces en caisse.
- * L'entreprise a contracté un emprunt auprès d'un établissement de crédit (dette de financement) d'une valeur de 200 000 dh.
- * Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent à 253 000 dh, envers le personnel à 158 000 dh envers la C.N.S.S à 133 500 dh

Par ailleurs, Mr RAMI vous remet la liste, ci-dessous, relative aux opérations effectuées en janvier 2006:

- 02/01 Ventes au comptant contre chèque bancaire: brut 400 000 dh (H.T), remise₁ 2%, Remise₂ 5%, TVA 20% (facture VT1).
- 03/01 Règlement de la note de téléphone N° 125333 en espèces. Brut 1100 dh (H.T), TVA 20%. Pièce de caisse N°01.
- 08/01 Paiement de la quittance d'eau et d'électricité par chèque bancaire N°256AC12. Brut 1 500 dh (H.T), TVA 14%.
- 10/01 Achats de matières premières: brut 250 000 dh (H.T), Remise 2%, escompte 2%, TVA 20%. La moitié est réglée par chèque bancaire N°256AC13, le reste à crédit.
- 14/01 Avoir N°AV1 correspondant au retour de produits objet de la facture N°VT1 pour un montant de 120 000 (H.T). Cependant, il a été tenu compte des conditions de la facture initiale.
- 18/01 Le salarié JAWAD a bénéficié d'un prêt de 24 000 dh par virement bancaire, remboursable dans deux ans.
- 22/01 Paiement de la prime d'assurance par chèque bancaire N°256AC14. Montant 24 000 dh.
- 25/01 Vente de produits finis. Brut 240 000 dh (H.T), Rabais 3%, remise 4%, escompte de règlement 2%, TVA 20% (facture N°VT2).
- 27/01 Règlement d'une amende fiscale en espèces, d'un montant de 4 000 dh. Pièce de caisse N°02.
- 28/01 Règlement de l'abonnement INTERNET par chèque bancaire N°256AC15, d'un montant de 8 400 dh (HT) ; TVA 20%.
- 29/01 Règlement de la patente en espèces, d'un montant de 3 500 dh. Pièce de caisse N°03.
- 31/01 Paiement des salaires du mois 25 000 dh en espèces.

T.A.F.

- 1°) Enregistrer au journal de Mr RAMI l'ensemble des opérations effectuées en janvier 2006.
- 2°) Etablir le grand livre et la balance de Mr RAMI au 31/01/2006.